

Mars 2014



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## Conférence régionale pour l'Afrique de la FAO

### VINGT-HUITIEME SESSION

Tunis, Tunisie, 24-28 Mars 2014

**Allocution d'Ouverture de la Réunion des Hauts-Fonctionnaires du  
Ministre de l'Agriculture de la République tunisienne  
24 mars 2014**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Monsieur Bukar Tijani, Directeur Général Adjoint de la FAO et Représentant Régional pour l'Afrique,**

**Excellences,**

**Honorables invités de la Tunisie,**

**Mesdames, Messieurs,**

J'ai le plaisir de procéder par la grâce de Dieu à l'ouverture des travaux de la 28<sup>ème</sup> session de la Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique. Ce rassemblement du segment des Hauts Fonctionnaires des gouvernements et des experts que notre pays a l'honneur d'accueillir, représente une opportunité d'échanger les expériences respectives et de renforcer la coopération, la complémentarité et la solidarité entre les pays du continent africain.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux honorables invités de la Tunisie, de leur exprimer mes remerciements pour leur présence et mon estime pour leur participation active dans l'enrichissement des travaux de cette Conférence. Que leur séjour en Tunisie soit agréable et que leurs objectifs soient réalisés.

Il me plaît également de réitérer mes remerciements à tous les pays et gouvernements africains pour avoir accordé leur confiance à la Tunisie pour accueillir cette conférence et d'exprimer ma profonde gratitude aux responsables de l'organisation avec à leur tête la FAO pour les efforts sincères qu'ils ont déployés.

Je voudrais également vous exprimer notre satisfaction quant à l'évolution des relations de coopération et de partenariat avec la FAO, gagnant en dynamique et en diversité, ce qui a sans doute contribué à la promotion du développement agricole et rural en Tunisie.

Je saisis l'occasion pour féliciter Son Excellence Monsieur Rigobert Mabondou Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République du Congo pour les efforts déployés le long de son mandat à la présidence de la session précédente.

**Mesdames, Messieurs,**

Notre conférence, – de par les sujets d'une haute priorité pour notre continent qui y seront examinés, à savoir la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et la pauvreté, l'emploi des jeunes et la création d'initiatives, et le développement de la petite agriculture – représente un cadre propice pour établir les liens et mobiliser les efforts des toutes les parties prenantes de l'agriculture dans le continent, gouvernements, institutions régionales et internationales, société civile en vue d'élaborer les politiques et les programmes adéquats et adopter les mesures nécessaires à leur mise en œuvre.

Le choix du thème « la jeunesse africaine dans le secteur agroalimentaire et le développement rural » comme un des thèmes principaux qui seront discutés au cours de cette présente session, est la preuve que parler de cette strate de la société signifie parler de l'avenir et des défis attendus. Cela atteste également de la nécessité de mobiliser les jeunes dans le secteur agricole et les inciter à y investir, considérant que l'investissement agricole est l'un des piliers essentiels du développement et de l'amélioration du niveau de vie des régions rurales de nos pays africains.

De même, ce choix vient aussi attester du phénomène croissant du chômage des jeunes dans les zones rurales ; en effet, 60% des chômeurs dans le continent sont âgés de 15 à 24 ans.

Cette situation appelle à appuyer davantage l'investissement agricole dans nos pays, l'orienter vers la création d'opportunités d'emploi, améliorer la compétitivité de la production, instaurer un esprit d'investisseur des capitaux africains et diffuser des opportunités d'investissement au niveau de la région.

L'option des jeunes de travailler dans les campagnes et de s'y fixer exige des politiques, des programmes et des investissements de développement spécifiques et concertés prenant en compte leurs visions et leurs besoins ainsi que les effets probables de ces programmes sur leurs situations.

L'Afrique est dotée de potentialités en ressources naturelles propices aux utilisations agricoles, particulièrement les ressources en eau et en sols de nature à rendre le secteur agricole capable de mobiliser la main-d'œuvre surtout les jeunes et impulser le développement dans les pays africains.

La demande croissante des produits alimentaires enregistrée dans le monde suite à la croissance démographique et à l'amélioration des revenus est une opportunité qui ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de la production agricole et de création de nouvelles possibilités d'emplois pour les jeunes dans le cadre de projets qu'ils mettront en œuvre et géreront par eux-mêmes.

Sans nul doute, la réussite de tels projets est tributaire de notre degré de réussite dans la fourniture de l'encadrement à ces jeunes et leur orientation vers la bonne gestion de ces projets en leur facilitant l'accès aux crédits à des taux d'intérêt bas et en réduisant les coûts de commercialisation de leurs produits en investissant davantage dans l'infrastructure. Ainsi, nous aurons fourni les conditions propices à la réalisation d'une croissance meilleure et plus rapide de notre agriculture et un changement qualitatif réel notamment à travers l'amélioration de la production et la productivité.

Nous croyons que les efforts visant à renforcer le développement agricole et les programmes recherchant la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes sont deux actions complémentaires et indissociables.

**Mesdames, Messieurs,**

L'aspiration de nos peuples à un avenir meilleur garantissant leur alimentation sur la base de la production domestique, la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim est un défi à relever, engageant lourdement notre responsabilité pour satisfaire leur désir de prospérité et de vie décente.

Nous considérons également que la présence d'une proportion importante de la population du continent vivant en dessous du seuil de pauvreté et souffrant encore de faim chronique est une situation préoccupante.

Conformément aux rapports publiés par les organisations internationales spécialisées, l'Afrique demeure la région la plus exposée à l'insécurité alimentaire avec des niveaux de productivité agricole et de revenu dans les campagnes, relativement faibles et des taux de malnutrition élevés.

Malgré cette situation difficile, l'existence d'une volonté politique de développer le secteur agricole et d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire sur le continent nous autorise à l'optimisme. En attestant les nombreuses décisions importantes prises dans le domaine et particulièrement l'engagement de nos Etats dans les plans d'action issus des Sommets Mondiaux de l'Alimentation ainsi que l'adoption du « Programme Détaillé du Développement Rural en Afrique ».

Face aux contraintes économiques, techniques et institutionnelles qui entravent le processus de développement de l'agriculture dans nos pays, en dépit des efforts déployés et des mesures prises dans le domaine de la sécurité alimentaire et malgré les capacités existantes dans notre continent, il nous incombe de travailler en vue de préparer le terrain et assurer les conditions favorables à la mobilisation des capacités et des ressources pour augmenter la production agricole et accroître des échanges agricoles entre nos pays, afin de satisfaire les objectifs de développement et renforcer la complémentarité agricole entre nous.

Il s'agit aussi de concentrer l'attention sur la valorisation des produits agricoles et l'amélioration de la valeur ajoutée en investissant davantage dans le secteur agroalimentaire et élargissant la base des exportations aux produits nouveaux et porteurs.

**Mesdames, Messieurs,**

Axer la Conférence sur le sujet de l'agriculture paysanne et familiale, atteste de la grande importance accordée à cette strate prédominante dans les structures agricoles africaines, qui joue un rôle considérable dans la fixation des agriculteurs à leurs terres, l'atténuation de l'exode rural et la préservation de l'équilibre régional, outre sa fonction environnementale incarnée par sa contribution à la conservation, la protection et au développement des ressources naturelles.

Dans ce contexte, il devient nécessaire de se concentrer sur des domaines d'action prioritaires en vue d'accélérer le processus de développement au profit des chefs des petites exploitations et des exploitations familiales dont une forte proportion est classée parmi les unités économiquement peu ou pas viables.

Cependant, en dépit des difficultés qu'elles affrontent, ces exploitations jouent un rôle important sur de nombreux plans et leur importance ressort à travers la fixation des agriculteurs à leurs terres, l'atténuation de l'exode et la conservation, la protection et le développement des ressources naturelles.

La petite agriculture contribue également à :

- La fourniture de l'alimentation et par conséquent l'amélioration de la sécurité alimentaire de ces strates sur les plans qualitatif et quantitatif,
- La conservation de la biodiversité et des variétés végétales et animales, à même de permettre la préservation des modes alimentaires traditionnels et leur diversité dans les différentes régions,
- La création de moyens de subsistance et dans certains cas d'impulser les maillons liés à la production agricole pour la valoriser davantage, ce qui permet de créer une dynamique économique dans les zones rurales.

Compte tenu de l'importance de la petite agriculture et son rôle dans la promotion des populations rurales qui ne possèdent pas suffisamment de moyens de production, il incombe de donner à ce type d'agriculture la place nécessaire en vue de sa promotion dans le cadre d'une démarche globale et intégrée qui permette de valoriser ses spécificités et renforcer son rôle dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

Pour ce faire, nous croyons que cela exige de se concentrer sur les axes suivants :

- Rapprocher les services financiers des agriculteurs, à travers la prise de décision et la fourniture des procédures au niveau local,
- Adopter des conditions de financement souples et des critères appropriés à cette catégorie d'exploitations,
- Fournir l'encadrement, la formation et la vulgarisation aux bénéficiaires,
- Organiser les bénéficiaires pour le travail collectif en vue d'être plus efficaces,
- Définir et mettre en œuvre des programmes dans le cadre de l'approche participative avec les bénéficiaires, qui tiennent compte des différentes étapes par lesquelles peut passer le produit,
- La valorisation spécifique des produits que peut générer cette catégorie d'exploitations à travers la création de signes de qualité, tant pour le produit agricole frais que celui transformé selon des procédés traditionnels.

Dans ce contexte, nous faisons référence à certaines mesures adoptées en Tunisie au profit des petits exploitants, à savoir :

- ☉ L'abandon, cette année, de toutes les dettes agricoles dont le principal ne dépasse pas 5 000 dinars par agriculteur au profit de 83000 agriculteurs et pêcheurs, soit 80% du total des agriculteurs et pêcheurs ayant des arriérés.

- La mise en place d'un système de microcrédits au profit des petits agriculteurs et pêcheurs depuis 1999,
- La mise à la disposition de cette catégorie des taux de primes d'investissements les plus élevés et l'allocation des fonds spéciaux comme le Fonds Spécial pour le Développement Agricole ou encore le Fonds de Promotion de l'Oléiculture dont les ressources sont consolidées en permanence.
- Compte tenu de l'importance des organisations professionnelles agricoles dans l'encadrement des petits agriculteurs et pêcheurs, et l'amélioration de la compétitivité de leur activité, un programme complet a été défini pour promouvoir les sociétés mutuelles de services agricoles, consacrant l'esprit de travail coopératif et visant l'augmentation du taux d'adhésion des agriculteurs et pêcheurs dans ces sociétés mutuelles de 5% actuellement à 20% à l'horizon de 2018. Le projet de Loi qui porte sur la révision du cadre législatif organisant les Sociétés mutuelles a été transmis à l'Assemblée Nationale Constituante en espérant qu'elle procède à la discussion et l'adoption de ce texte dans les plus brefs délais.

Nous espérons que les programmes ciblant la petite agriculture et les jeunes agriculteurs trouvent l'appui financier et l'assistance technique nécessaire de la part de nos partenaires stratégiques, notamment la FAO afin de répondre aux aspirations de nos peuples et d'atteindre les objectifs visés.

**Mesdames, Messieurs,**

**Honorables invités de la Tunisie,**

Je voudrais, au terme de cette allocution, vous exprimer la disposition de la Tunisie à appuyer et développer les différentes formes de coopération, à coordonner les efforts avec le reste des Etats africains et à renforcer l'échange d'expertise et d'expériences et ce, pour le bénéfice de tous, et pour relever les défis et atteindre les objectifs visés vers lesquels nous convergeons tous.

J'ai grandement confiance que vos avis et propositions constitueront une incitation pour gagner les défis considérables que notre agriculture affronte et pour réaliser les aspirations de l'ensemble des populations africaines avec en premier lieu la sécurité alimentaire.

La Tunisie est toujours prête à mettre en œuvre vos recommandations et initiatives en vue de d'assurer la sécurité alimentaire durable, d'éradiquer la faim et de rendre notre agriculture à même de satisfaire les besoins qualitatifs et quantitatifs croissants de nos peuples en produits alimentaires.

Je ne saurais conclure ce mot sans vous réitérer mes vœux chaleureux de bienvenue en Tunisie et vous souhaiter un agréable séjour. Je tiens également à exprimer toute mon estime à la FAO pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer au service des causes du développement agricole.

Vous remerciant pour votre attention, je souhaite que nos travaux connaissent le succès et la réussite.

**والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.**